

## ACCUEIL ET TRANSMISSION AVEC LES FAMILLES

### Contexte

Le moment de l'accueil des familles est primordial il permet de poser les bases de la collaboration : quel est le cadre de mon intervention ? Quels sont les besoins de l'enfant ? quelles sont les attentes de la famille ? Quels ajustements possibles du projet d'accueil ? Toute autant de question qui permettent de clarifier la relation enfant/famille/professionnel.le.

Source de dialogue et d'informations fondamentales sur le bien-être et le développement de l'enfant, une attention toute particulière doit également être portée aux moments de transmission avec les familles : qu'est-ce que je dois savoir quand j'accueille l'enfant ? Que dois-je/puis-je dire aux parents ? De quelle manière ?

### Objectifs

- Utiliser son projet d'accueil
- Repérer les informations utiles dans la transmission aux familles

### Public visé

Professionnels intervenant auprès de jeunes enfants (0-7 ans)

### Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

### Durée

2 jours (14 heures)

### Lieu

Session 1 : en ligne (visio)  
Session 2 : IRDTS Cayenne

### Taille du groupe

8 à 15 stagiaires

### Dates

Distanciel : 22 et 23 mai 2023  
Cayenne : 9 et 10 novembre 2023

### Intervenante

Sandra COUTURIER, consultante formatrice en travail social experte, formatrice sur les DE du travail social, le titre d'Assistante Maternelle et CAP AEPE, 11 ans d'expérience comme éducatrice spécialisée.

### Contenu et déroulement de la formation

#### Accueil

Présentation de l'intervenant, des stagiaires, des attentes et du programme de formation  
*Tour de table*

#### Contenu

##### Présenter son projet d'accueil

Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.

Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques.

Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité (Charte de la laïcité).

Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.

##### La transmission avec les familles

Comment traiter les informations transmises par les parents ?

Le principe de confidentialité : obligation de discrétion

L'intérêt de l'information transmise (les 3 tamis)

Inclure l'enfant dans la transmission

#### Bilan et évaluation

Bilan et évaluation des acquis et de la satisfaction

*Questionnaire à chaud à l'issue de la formation*

<b>Tarif</b> 364,00€TTC/stagiaire  <b>Assistant.e.s maternel.le.s agré.e.s</b> : 100% pris en charge par la Préfecture de Guyane	<b>Modalités pédagogiques</b> <i>Apports théoriques, échanges autour des pratiques professionnelles, exercices, études de situations</i>  <b>Une attestation de suivi sera remise à chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation.</b>
---	--

*\*Personne en situation de handicap, nous contacter pour tout besoin éventuel d'adaptation*

**Pour nous contacter :**

IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 25 34 88 – Email : [contact@irdts.org](mailto:contact@irdts.org)

Site internet : [www.irdts.org](http://www.irdts.org)